

Nouvelles locales du mercredi 18 janvier 2012

@rib News, 19/01/2012
Politique- Le président du parti MSD Alexis Sinduhije n'a pas comparu devant la justice tanzanienne car la police n'a toujours pas transmis le dossier complet sur son accusation. Suite aux irrégularités observées dans ce dossier, certains juges auraient même refusé de prendre ce dossier puisque les accusations ne sont pas fondées. Certains hommes politiques ont pris l'initiative de prendre la question en main après avoir constaté que les médias suivent de tout près cette affaire. [Rpa/Isanganiro/Bonesha]
- S'exprimant sur la détention d'Alexis Sinduhije, le porte-parole du CNDD (opposition) affirme qu'il est bizarre qu'une personne puisse être arrêtée avant qu'on ait trouvé de quoi l'accuser alors qu'elle devrait être arrêtée après avoir eu tous les éléments à charge. Considérant que l'histoire du Burundi n'est pas rassurante en ce qui est des droits de l'opposition, il fait savoir qu'il est inquiet de la situation tout comme tout le monde eu égard de ce qui est arrivé à Ndirizeye, dernier roi du Burundi et au fondateur du FNL Monsieur Gahutu Remy. [Bonesha]
- Les députés n'ont pas étudié le projet de loi portant fixation des impôts à charge des hauts dignitaires de l'Etat. Ils avancent le fait que cette loi est de nature ordinaire alors que celle qui fixe les impôts et qui exempte ces hauts dignitaires est de nature organique. Ainsi, selon les députés, ils ne peuvent pas voter une loi qui sera contraire à une autre loi qui lui est supérieure. Ils demandent au gouvernement de revoir le texte et éventuellement de prévoir une révision de l'ancienne loi. [Rtnb/Bonesha]
- La ministre de la Fonction publique qui avait représenté le gouvernement dans cette séance a tenu à indiquer qu'il n'y a pas eu une lecture complète de tous les textes juridiques de la part des experts qui ont collaboré avec le texte. La faute incombe donc au gouvernement. Ceci n'est pas de l'avis du président de l'OLUCOME qui voit dans la démarche une manœuvre dilatoire que les députés veulent user pour tarder cette adoption. [Rtnb/Bonesha]
- Le gouvernement du Burundi a abandonné la mesure de suspension du versement des primes aux personnels des entreprises parapubliques ou à participation publique. Le gouvernement estime que les profits réalisés par ces entreprises doivent être partagés entre tout le peuple et non pas qu'ils profitent seulement aux salariés de ces entreprises. Il s'agit, selon le gouvernement, d'une mesure qui sera appliquée tôt ou tard. [Rtnb]
Sécurité- Un prisonnier tué par un policier gardien de la prison de Bururi lorsqu'il tentait de s'évader. Dans cette même province, un homme qui avait violé une femme en commune Rumonge et qui avait été relâché par la suite par la police a été arrêté dans la ville de Bujumbura vers 19 heures. Il a été par la suite ramené à Bururi où il a été présenté au procureur de la province pour confection d'un dossier pénal. [Isanganiro/Bonesha]
- En commune Gisuru de la province Cankuzo, un jeune homme a été tué par la police qui patrouillait dans la localité. La police affirme qu'elle a usé de son droit de légitime défense car, selon elle, c'est ce jeune homme qui leur a lancé une grenade en premier et elle a riposté le tuant sur le champ. La police affirme en outre que ce jeune avait sur lui deux autres grenades et une centaine de munitions mais qu'il n'avait pas de fusil. [Isanganiro/Rpa]
- Quatre personnes ont été appréhendées à Muyinga. Elles sont accusées de préparer une déstabilisation de la sécurité. Elles clament leur innocence et affirment qu'elles rentraient d'exil mais avaient peur de se montrer car leur entourage croyait qu'elles étaient mortes. C'est ainsi qu'elles ont été enfermées dans une maison où la police les a retrouvées. Elles sont actuellement dans le cachot de la province et les enquêtes sont en cours. [Isanganiro]
- Trois jeunes gens ont été arrêtés par la police en commune Mabanda, en province de Makamba. Le premier appréhendé possédait un fusil de type Kalashnikov et venait de Bujumbura. Il devait donner ce fusil à ceux qui étaient à Mabanda en échange de 5.000.000 Fbu et devait retourner à Bujumbura où il étudiait. Les autres affirment qu'ils se rendaient en Tanzanie pour vivre de la chasse aux éléphants. La police a commencé les enquêtes pour savoir le vrai motif du mouvement de ces personnes. [Bonesha/Rpa]
Justice- Maître Isidore Rufyikiri estime que le Procureur de la République devrait relâcher les personnes qui sont incarcérées dans le dossier Manirumva. S'il a échoué à capturer les hauts dignitaires qui sont cités dans cette affaire, qu'il le dise. Mais il estime que c'est une occasion pour lui de montrer sa bravoure car c'est une occasion qui n'est pas offerte à tout le monde. [Rpa]
- Deux conseillers communaux de Muruta en province Kayanza ont été destitués de leurs fonctions accusés d'avoir détourné du circa des terres destinées à la construction des écoles. D'autres sources affirment qu'ils ont été destitués parce qu'ils participaient jamais aux travaux de développement de la commune qui est actuellement la dernière en matière de développement. [Rtnb]